

# LICENCE DE GUIDE II RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE D'ACCOMPAGNEMENT



## ÉTAPE 1 - Renseignements personnels

Nom de famille		Prénom	Initiale
Rue		Ville	Province
Code postal	Date de naissance (aaaa/mm/jj)	Téléphone (d) (t)	

## ÉTAPE 2 - Identité

Pour obtenir une licence de guide II, une preuve de résidence au Nouveau-Brunswick est exigée conformément à l'article 15 de la *Loi sur le poisson et la faune*. Cochez une case seulement et inscrivez le numéro d'identification correspondant. Il faut fournir la date d'expiration pour le permis de conduire et la Carte-photo d'identité du Nouveau-Brunswick.

Pièce d'identité	Numéro	Expiration (aaaa/mm/jj)
<input type="checkbox"/> Permis de conduire du Nouveau-Brunswick		
<input type="checkbox"/> Carte-photo d'identité du Nouveau-Brunswick		
<input type="checkbox"/> Certificat de naissance du Nouveau-Brunswick <i>et</i> reçu d'impôt foncier du Nouveau-Brunswick (NID)	N° du certificat : NID :	
<input type="checkbox"/> Carte Plein air (Résidents du Nouveau-Brunswick seulement)		

### Autre pièce d'identité

Si le demandeur souhaite utiliser une autre preuve de résidence au Nouveau-Brunswick que celles susmentionnées, il doit :

- 1) communiquer avec la Section des services publics, au 506-453-3826, pour vérifier que la preuve de Résidence qu'il propose est acceptée;
- 2) inscrire la preuve de résidence présentée dans l'espace prévu ci-dessous et en joindre une photocopie au présent formulaire.

Preuve de résidence du Nouveau-Brunswick -----	
--	--

## ÉTAPE 3 - Vérification de l'identité

Si vous faites renouveler votre licence de guide II par la poste ou par courriel, vous devez envoyer une photocopie d'identité utilisée à l'ÉTAPE 2 avec le présent formulaire.

## ÉTAPE 4 - Méthode de renouvellement de la licence

<b>Option A</b> <input type="checkbox"/> Renouvellement par la poste
<b>Option B</b> <input type="checkbox"/> Renouvellement par courriel

## ÉTAPE 5 - Mode de paiement Licence de guide II – Droit de 7,50 \$ (sans taxe)

Cochez une case seulement. Si vous renouvelez votre licence par la poste, veuillez inclure un chèque ou un mandat de 7,50 \$ en devises canadiennes, libellé à l'ordre du ministre des Finances de la province du Nouveau Brunswick. N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT LIQUIDE PAR LA POSTE. Si vous renouvelez votre licence par courriel, les Services publics vous contacteront pour le paiement.

<input type="checkbox"/> Chèque	<input type="checkbox"/> Visa
<input type="checkbox"/> Mandat	<input type="checkbox"/> MasterCard

## ÉTAPE 6 - Signature

J'atteste que les renseignements et les déclarations fournis dans la présente demande sont exacts et véridiques.

Signature :

Date :

## ÉTAPE 7 - Envoi du formulaire, de la preuve d'identité et du paiement

Faites parvenir le formulaire, une photocopie de la pièce d'identité utilisée à l'ÉTAPE 2 (si vous renouvelez par la poste ou par courriel), et le paiement au :

**Ressources naturelles et Développement de l'énergie**

**Services au public – Guides et licences spéciales**

**C.P. 6000**

**Fredericton (N.-B.) E3B 5H1**

**Téléphone : 506-453-3826**

**ps\_spweb@gnb.ca**